

TAXIS DU PORHOËT : 7j/7, 24h/24 Tél : 02.97.93.80.91.

CENTRE D'ACCES AU DROIT : Entretiens juridiques gratuits et confidentiels un mercredi matin sur 2 (semaine impaire) de 9h à 12h. RDV au 02.97.27.39.63.

CABINET MEDICAL : Le cabinet médical du Docteur FERRER est ouvert 12 place du Martray. Tél : 02.97.70.08.13. Consultations sur RDV le lundi de 9h30 à 19h, le mardi de 9h30 à 13h au cabinet, de 14h à 18h à domicile, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 15h, consultations libres le samedi de 9h30 à 12h30, 1 samedi sur 2, semaines paires.

MEDECIN – Service de garde : Appelez le **02.97.68.42.42. la nuit, les fins de semaines et les jours fériés**. Pour urgences UNIQUEMENT, faites le 15 ou le 18.

PHARMACIE DE GARDE : Pour connaître la plus proche, composez le 32 37

GENDARMERIE : Le « 17 » est réservé aux cas d'urgence.

CENTRE DE SOINS : infirmiers(es) – aides-soignant(es), disponibles 24h/24h tous les jours, dimanches, fériés, garde de nuit. **Tél 02 97 93 91 38**

ADMR : Pour contacter le bureau à Mohon, appeler le 02.97.93.98.81.

NATUROPATHE : Mme Sylvie HONORE, naturopathe – iridologue, 12 rue du Point du Jour. Tél 06 67 37 06 11. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h

RECENSEMENT : La commune va être concernée par le recensement de la population en 2022. Il se déroulera du 20 janvier au 19 février.

APEL ECOLE SAINT JOSEPH : L'APEL organise la vente d'un repas de fêtes à emporter le samedi 11 décembre. Tarifs : adultes 10€, enfants 6€. A retirer au bar-restaurant Le March' Tray entre 17h30 et 20h.

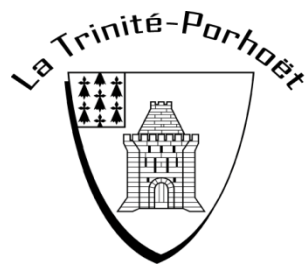
ASSOCIATIONS

Samedi 18 décembre : Concert organisé par La Trinité s'Amuse sur la place du Martray et distribution de vin chaud offert par l'ESAP Foot

Dimanche 19 décembre : Concert de la chorale Trinitoust à l'église. Organisé par « Musique en Abbatiiale ».



Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !!



BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 117 – DECEMBRE 2021

COVID 19 – ARRETE PREFECTORAL DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT OBLIGATION DU PORT DE MASQUE DANS LE DEPARTEMENT (en vigueur jusqu'au 8 janvier 2022)

-Dans les parties agglomérées des communes de plus de 5000 habitants le week end à partir du vendredi 19h au dimanche 22h ;

-Sur les marchés de plein air, les marchés de Noël, les brocantes, les braderies, les trocs, puces et les vide-greniers ainsi que les ventes au déballage et ce pendant toute la durée de l'évènement ;

-Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun ;

-Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des écoles, collèges et lycées ;

-Dans toute file d'attente constituée sur l'espace public ;

-Pour toute personne participant à un rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif organisé sur la voie publique, qui n'est pas soumis à l'obligation du pass sanitaire, et pour lequel le respect d'une distanciation de deux mètres entre les participants est impossible en raison notamment du nombre de participants.

TOUS ANTI COVID : Télécharger cette application est toujours possible.

TEST : Nous vous informons que vous avez la possibilité de vous faire tester à la pharmacie GUILLARD de La Trinité-Porhoët.

VACCINATION : Pour info, vous avez la possibilité de vous faire vacciner au Centre de Soins et à la pharmacie de La Trinité-Porhoët.

PASSE SANITAIRE : En cas de location de salle, le contrôle du passe sanitaire est obligatoire et est à la charge de l'organisateur.

CONSEIL MUNICIPAL : Le vendredi 3 décembre, à 20h30, en mairie.

DEFI PHOTOS : Défi photos sur tout le mois de décembre ! Nouveauté : une semaine = un défi. Tenez-vous au courant des thèmes en suivant la page Facebook, Instagram, mais aussi en passant en mairie, en consultant la presse locale.



ASSOCIATIONS – INVITATION A UNE REUNION : Tous les responsables d'assos sont invités à venir à la salle de la Peupleraie le mercredi 8 décembre, à 18h30, pour faire ENSEMBLE un calendrier des évènements pour 2022.

TELETHON : Une urne sera à disposition en mairie pour le Téléthon 2021. Chèque à mettre à l'ordre de l'AFM-Téléthon.

MAIRIE : Vous pouvez suivre les infos sur la page FACEBOOK : Mairie La Trinité-Porhoët et maintenant sur INSTAGRAM : [mairie.trinite.porhoet](https://www.instagram.com/mairie.trinite.porhoet)

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE : **Horaires** : Accès libre le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h à 15h30. Tél : 02.97.73.58.46.

RIV à la demande : Les habitants de La Trinité-Porhoët peuvent utiliser le réseau de bus RIV à la demande les mercredis, vendredis et samedis. Pour ce faire, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 02.97.93.30.70.

ACCUEIL DE LOISIRS : Il propose des activités pour les 3-12 ans. Il sera ouvert pendant les vacances de Noël, du lundi 20 au vendredi 31 décembre. Date limite d'inscription : mercredi 15 décembre.

BIBLIOTHEQUE : Permanences tous les mercredis et samedis de 14h30 à 16h. Tél : 02.97.93.98.44. email : bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr

MSAP / LA POSTE : 4 rue du Moulin. Tél : 02 97 93 93 69. **Horaires** : Lundi 9h – 12h (13h30 – 17h30 sur RDV), Mardi et Mercredi 9h – 12h et 13h30 – 17h30, Jeudi et Vendredi 9h – 12h.

APPEL AU BENEVOLAT : Nous recherchons des bonnes volontés pour confectionner des drapeaux pour la fête de la Sainte Trinité. Informer la mairie.

MARCHE HEBDOMADAIRE : Chaque mardi, à partir de 17h, Place de la Mairie : Amanda « Pies anglais », Caravrac (vente de pains, œufs bio, produits secs, ...), marchande de galettes et crêpes... **Port du masque obligatoire**

A noter : Le pizzaiolo « Les cerises en balade » ne sera pas présent en décembre.

BAR –RESTAURANT LE MARC 'H TRAY : Tél 02 97 22 27 76

Horaires : Lundi fermé, Mardi, Mercredi, Jeudi 07h-21h, Vendredi 07h-23h, Samedi 08h-23h, Dimanche 09h-13h et 17h-23h.

BOULANGERIE : Services proposés : boulangerie, pâtisserie, rôtisserie, alimentation générale, fruits et légumes, le samedi vente de pizzas. Fermeture le lundi. Tél : 02.56.61.11.44.

DEPÔT-VENTE : Daniel BASCHENIS, TI GWENN ANTIK, 2 rue Saint Yves, 56490 – La Trinité-Porhoët. Tél : 0603715481. mail : danidesaintjo@hotmail.fr ou tigwennantik@gmail.com

RATICIDE/SOURICIDE : Si vous avez besoin de ces produits, merci de vous inscrire en mairie au plus tard le jeudi 9 décembre. Le technicien fera sa tournée de distribution le mardi 14 décembre.



BULLETIN MUNICIPAL : Tous les acteurs locaux (assos, commerçants, artisans, entreprises,...) ont reçu un courrier les invitant à envoyer un article, photos pour relater 2021 et se projeter sur 2022. Retour au plus tard pour le 15 décembre.

RECENSEMENT EN VUE DE LA JDC : Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin des 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

COLLECTE DE JOURNAUX : Prochaine collecte organisée par l'APEL de l'école Saint Joseph le samedi 4 décembre, de 10h à 12h, 54 rue du Tertre, dans les locaux de l'ancienne école publique.

COLLECTE DES DASRI : Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux jusqu'au samedi 4 décembre aux jours et heures d'ouverture de la déchetterie. Retrait des boîtes vides dans les pharmacies.

DECLARATION DES RUCHERS : Déclarez vos ruchers jusqu'au 31/12. Obligatoire dès la 1^{ère} colonie d'abeilles. Procédure simplifiée sur www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME : Le PLU définit les règles applicables en matière d'usage des sols. C'est un outil qui va nous permettre d'orienter l'aménagement de notre territoire pour les années à venir (habitat, mobilité, activités économiques, environnement ...). La commune a commencé les études pour l'élaboration de ce document avec le cabinet l'Atelier d'Ys. A chaque étape de l'élaboration du projet, un dossier sera mis à disposition du public. Vous pourrez consulter les documents et exprimer vos observations. Une « boîte à idées » est dès maintenant à votre disposition, dans le hall de la Mairie. Nous vous donnerons un maximum d'informations au fur et à mesure de l'avancement du projet par le biais du site internet de la commune, la feuille infos, la presse

SAINTE BARBE : La Sainte Barbe des pompiers, prévue le dimanche 12 décembre, est finalement annulée. Elle n'aura pas lieu cette année.

ECOLE SAINT JOSEPH :

- 1) Vendredi 17 décembre, c'est Noël à l'école ! Une messe aura lieu vendredi 17 à 10h30 à l'église avec tous les élèves. Un goûter sera servi aux enfants par les bénévoles de l'APEL avec la visite du père Noël. Un spectacle réalisé par les élèves aura lieu ce même jour à 19h à la salle polyvalente en présence des familles, sous réserve des mesures sanitaires. (entrée soumise au pass sanitaire à partir de 12 ans)
- 2) L'école recherche des bénévoles 1 à 2 fois par semaine pour du soutien scolaire et de l'aide à la lecture.